

École élémentaire
4^E rue du Bourg
68720 HOCHSTATT
03 89 06 37 33
ce.0681408L@ac-strasbourg.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 31 MARS 2026

Présents

- Mme WEISS, adjointe au maire
- M. OBERLÉ, directeur de l'ALSH (périscolaire)
- Mmes JEANGEORGES, CORSICO, BOUAFIA, MULLER, HERZOG et CORNEA, représentantes des parents
- Mmes ARBONA, GESSIER, DE BEAUSSE, HANRION et ZINTY, enseignantes
- Mme PANDIN, directrice de l'école
- Mme HUMBERT-PEIGNOIS, intervenante en allemand
- Mme CHOLLEY, AESH

Absents excusés

- Mme GANZITTI, inspectrice de l'Éducation nationale
- M. HECKLEN, maire
- Mmes KESSER et COLICCHIO, représentantes des parents
- Mmes RITTER, NIES, M. STECK, enseignants
- Mmes NUSSBAUMER, TSCHUMI, PUBLICO, RUSCH, LICHTIN, AESH accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH)

La directrice ouvre la séance à 17h54. Elle excuse les personnes absentes et rappelle l'ordre du jour.

1. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 4 novembre 2025

Le compte rendu du conseil d'école qui ne soulève ni remarque, ni discussion, est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur les effectifs et prévisions pour 2026 / 2027

Il y a à ce jour 123 élèves au jour du conseil d'école (111 hors ULIS).

La directrice présente les prévisions pour 2026 / 2027.

Les mouvements prévus (hors ULIS) sont les suivants :

- 24 CM2 quitteront l'école pour le collège ;
- 2 élèves du CM1 quitteront l'école pour le privé.

L'effectif prévu est donc de 106 élèves (hors ULIS) avec la répartition par niveau suivante :

- CP 21 élèves ;
- CE1 22 élèves ;

- CE2 26 élèves ;
- CM1 26 élèves ;
- CM2 11 élèves.

L'organisation pédagogique précise n'a pas été définie parce qu'il peut encore y avoir plusieurs fluctuations (arrivées, départs). Elle sera présentée au conseil d'école du 3^e trimestre.

En ULIS, 5 élèves devraient quitter le dispositif pour rejoindre le collège et une autre devrait retourner dans sa région d'origine ; les autres poursuivront leur scolarité à Hochstatt. Plusieurs arrivées sont attendues pour compléter l'effectif.

3. Présentation du dispositif ULIS

Mme Zinty, coordonnatrice du dispositif fait une présentation du dispositif.

L'ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) est un dispositif ouvert qui constitue une modalité de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique au sein de l'école. Les élèves orientés en ULIS sont des élèves à besoins éducatifs particuliers qui, en complément des aménagements, adaptations pédagogiques et mesures de compensation mises en œuvre dans leur classe, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements.

L'affectation en ULIS intervient à la suite d'une demande des familles auprès de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), après évaluation et décision de la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées).

Le dispositif ULIS est placé sous la responsabilité du directeur d'école. Il se compose d'un enseignant coordonnateur, Mme Zinty, et d'une AESH collective, Mme Cholley. Certains élèves bénéficient également d'un accompagnement individuel, assuré cette année par Mmes Publicol et Lichtin.

À la rentrée, le dispositif accueillait 12 élèves, dont 2 filles et 10 garçons, âgés de 6 à 12 ans. Conformément à leur âge, tous les élèves sont inscrits dans leur classe de référence. Cette année, 1 élève est rattaché à la classe de Mme Arbona, 2 à celle de Mme Pandin, 2 à celle de Mme Gessier et 5 à celle de Mmes Nies et De Beausse.

Trois élèves sont actuellement inscrits dans leur classe de référence, conformément à leur projet personnalisé de scolarisation. Toutefois, ils ne peuvent pas encore bénéficier de temps d'inclusion. Leur emploi du temps fait en effet l'objet d'un aménagement important et les conditions nécessaires, tant en termes de sécurité physique que de sécurité émotionnelle, ne sont pas à ce jour réunies, ni pour ces élèves, ni pour les autres élèves des classes. Le travail se poursuit activement au sein du dispositif ULIS, notamment autour de la régulation des comportements, du développement des compétences scolaires et de la sécurisation des parcours. L'objectif est de permettre, dès que les conditions seront réunies, la mise en place progressive de temps d'inclusion adaptés.

Par ailleurs, certains élèves sont scolarisés à temps partiel dans le cadre d'une scolarité partagée avec un établissement médico-social (IME), et deux élèves bénéficient d'un allègement du temps scolaire.

Les élèves sont inclus dans leur classe de référence lors des temps d'accueil du matin et de l'après-midi, ainsi que dans certaines disciplines, en fonction de leurs capacités. Les autres temps d'apprentissage se déroulent au sein du dispositif. Ils participent également aux sorties et aux projets de leur classe de référence, avec un accompagnement assuré par l'AESH ou la coordonnatrice. Les supports pédagogiques et les évaluations sont adaptés par la coordonnatrice, en collaboration avec les enseignants. Des temps de co-enseignement sont également mis en place.

La coordonnatrice assure également un rôle de personne ressource au sein de l'école. Elle accompagne les familles dans les démarches d'orientation et assure le lien avec les partenaires extérieurs.

Enfin, l'équipe tient à remercier chaleureusement l'AOSE pour son soutien et sa contribution financière à la mise en place d'un espace sensoriel au sein du dispositif, ouvert à l'ensemble des élèves à besoins éducatifs particuliers. L'AOSE a ainsi financé le matériel nécessaire à hauteur d'environ 420 euros.

Ce soutien, ainsi que l'implication des équipes pédagogiques et des familles, s'inscrit pleinement dans la dynamique d'une école inclusive et constitue un véritable atout pour la réussite et le bien-être de tous les élèves.

Cet espace se présente comme un lieu calme et sécurisant, accessible sur des temps courts et encadrés, permettant aux élèves de se recentrer lorsqu'ils en ressentent le besoin. Il ne s'agit pas d'un espace d'isolement, mais d'un outil pédagogique au service de la régulation.

Il vise à aider les élèves à mieux gérer leurs émotions, à réduire le stress et la surcharge sensorielle, afin de favoriser un retour plus serein aux apprentissages. À terme, il contribue également au développement de leur autonomie, en les aidant à identifier leurs besoins et à mobiliser des stratégies adaptées.

Ce dispositif bénéficie aux élèves concernés et participe plus largement à l'amélioration du climat scolaire.

Mme Zinty remercie l'ensemble de l'équipe pédagogique pour son engagement en faveur de l'inclusion scolaire ainsi que les parents d'élève pour leur soutien et leur implication dans la promotion et la mise en œuvre des valeurs de l'école inclusive

Un grand merci à l'AOSE pour l'achat du matériel sensoriel d'une valeur d'environ 400 €.

4. Projet d'école

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Objectif : Améliorer la compréhension des élèves dans les différents domaines du socle commun

Actions :

- Travail de la fluence
- Mise en place de stratégies de compréhension
- Amélioration de la cohérence du travail collectif

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Objectif : Promouvoir les actions pour la bonne santé des élèves

- Lutte contre le harcèlement
- Sensibilisation aux personnes en situation de handicap
- Conseil des élèves

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

Objectif : Développer les usages pédagogiques du numérique, les pédagogies innovantes

- Organisation de la communication sous forme numérique
- Amélioration des compétences numériques des élèves
- L'accessibilité des apprentissages

Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Objectifs : renforcer les liaisons inter-cycles, faciliter la transition entre la maternelle et l'élémentaire

- Organisation d'un conseil inter-cycles avec les écoles maternelle d'Hochstatt et élémentaire de Froeningen chaque trimestre

5. Informations pédagogiques

a. RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté)

L'enseignante spécialisée (Mme Abraham) est intervenue dans l'école en périodes 1 et 2 une demi-journée par semaine et a pris en charge 3 groupes (CE1, CE2 et CM1) pour travailler notamment la fluence et le geste graphique.

Elle a également réalisé les tests diagnostiques SEGPA pour quelques élèves de CM2.

b. USEP (union sportive de l'enseignement du premier degré)

Le programme des rencontres du 2^e trimestre est le suivant :

- participation des classes de CE1 et CM2 à la rencontre départementale « Gymnastique » au COSEC d'Altkirch les lundi 13 janvier et 2 février 2026
- participation de la classe de CM2 à la rencontre départementale « Basket » au centre sportif régional de Mulhouse lundi 30 mars 2026
- participation des classes de CP et CE1/CE2 à la rencontre départementale « Unihockey » à Brunstatt mardi 10 mars 2026.

c. Conseil des élèves

La 1^{ère} réunion du conseil des élèves s'est tenue jeudi 8 janvier et la 2^{ème} le 30 avril 2026. La directrice présente quelques propositions émanant des conseils de classe.

d. Évaluations CP

L'enseignante évoque ce deuxième temps d'évaluation placé au milieu de l'année de CP. Elle précise qu'il sert à apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération et qu'il doit permettre de compléter les observations des évolutions des élèves. Les parents sont informés des résultats. Les enfants aux résultats plus fragiles bénéficient d'une aide en classe et/ou en APC.

e. Actions particulières (2^e trimestre)

- Toute l'école :
 - suite du travail autour des sélections de livres des « Incorruptibles » ;
 - sortie au Cinéma Palace d'Altkirch pour assister à la projection de films en allemand dans le cadre du festival Augenblick le 27 novembre 2025
 - spectacle de Noël par Stéphane Herrada le mardi 9 décembre
 - sortie au Cinéma Palace d'Altkirch pour assister à la projection du film « le chant des forêts » de Vincent Munier le 22 janvier 2026
 - organisation d'un défilé de « Carnaval » au sein de l'école jeudi 5 mars 2026, goûter offert par la coopérative scolaire (schankalas et jus de pomme)
- GS-CP : lecture des CP aux camarades de maternelle le 13 février 2026.
- CP et ULIS : confection de crêpes le 5 février 2026
- CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2 : intervention de deux journées par classe de la Maison de la Nature d'Altenach pour une animation sur le hérisson (classification, morphologie, mode de vie, milieu favorable, dangers, création d'abris) la première en février et la seconde en mars.
- Tous les CM1 et CM2 : participation au concours des « Petits champions de la lecture » ; finale école les 16 et 23 janvier 2026, finale départementale le 11 février 2026 pour une fille et un garçon de CM2.
- CM2 :
 - participation au concours « Maths sans frontières » au collège d'Illfurth mardi 3 février pour l'entraînement et mardi 3 mars pour l'épreuve.
 - venue de gendarmes pour une séance de sécurité routière (théorie et pratique) vendredi 13 mars 2026 (matin).
- CP, CE1 et CE1/CE2 : sortie au Conservatoire de Mulhouse pour assister au spectacle « Bulles de MIMS » vendredi 10 avril 2026
- CE2/CM1, CM2 : sortie au Conservatoire de Mulhouse pour assister au spectacle « Histoire dansée de la danse » jeudi 30 avril 2026

6. Santé et sécurité

L'exercice « PPMS risques majeurs » (séisme) a été organisé mardi 6 février 2026 et un exercice d'évacuation « Incendie » a eu lieu mardi 29 janvier 2026. L'évacuation s'est faite en 2 minutes et 5 secondes.

7. Budgets « Mairie » 2026

Pour l'année civile 2025, la commune avait prévu un budget de 5100 € pour les fournitures scolaires et un budget de 2310 € pour le transport (sorties culturelles et sportives), qui ont été intégralement utilisés.

En ce qui concerne la natation, Mme Pandin rappelle que la commune prend en charge l'intégralité des frais de déplacements (76 € par transport aller-retour pour 2 classes) et les entrées à la piscine de Tagolsheim (150 € par créneau de 50 minutes).

Pour l'année civile 2026, la commune a prévu un budget de 4392 € pour les fournitures scolaires et un budget de 1980 € pour le transport.

8. Travaux et équipements

Les demandes de travaux sont les suivantes :

- réparation du vidéoprojecteur de la salle 4 ;
- rajout d'une prise électrique en salle 5 ;
- câblage de la salle 7 pour l'installation de 4 ordinateurs (ancienne demande) ;
- remise en état ou remplacement de la table en bois sur la terrasse de la classe ULIS
- installation des ordinateurs offerts par un parent d'élève pour compléter/remplacer le matériel existant

Les demandes d'équipement sont les suivantes :

- achat de tabourets oscillants (au moins 4) pour les élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- achat de carrés potagers pour mener des projets autour des plantations ;
- achat d'un tapis en mousse pour la salle 5.

Mme Pandin rappelle encore une fois qu'il n'y a pas assez de télécommandes pour le portail ce qui oblige certains membres du personnel à stationner dans la rue du Bourg, ni assez de clés pour tout le personnel. Par ailleurs, certaines télécommandes commencent à être détériorées avec l'usure.

Mme Weiss informe le conseil d'école qu'une 3^e classe bénéficiera à la rentrée 2026 de nouvelles tables et chaises. C'est la salle 2 qui en profitera.

En investissement, la commune a prévu de renouveler le mobilier scolaire pour une classe, l'achat d'ordinateurs portables (x2), d'écrans, d'une chaise de bureau (pour la salle 3), le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de rénovation des écoles.

9. Périscolaire

M. Oberlé donne quelques informations générales sur le fonctionnement du périscolaire et les projets menés cette année par son équipe :

- renforcer partenariat avec AOSE
- soirée jeux de société prévue
- séjour d'été à La Bresse

Le périscolaire sera fermé cet été pour cause de travaux. Les élèves d'Hochstatt pourront être accueillis par le périscolaire de Spechbach.

10. Divers :

- Questions des parents d'élèves :

- *Comment pouvons-nous améliorer la sécurité des élèves rue du Bourg, en lien avec la municipalité ?*

Ce sujet a déjà été abordé lors du premier conseil d'école.

Une réunion avec la mairie a également eu lieu afin d'échanger à ce propos. Il est toutefois rappelé que cette question ne relève pas du ressort de l'école, mais de la compétence de la commune.

Une seconde réunion est prévue le 2 avril avec la mairie. Une communication avec la mairie de Froeningen pourrait être utile afin de sensibiliser les usagers de l'école maternelle.

Les parents remercient la mairie d'avoir mis à disposition un agent communal pour sécuriser le passage piéton devant l'école de 7h30 à 8h, de 11h30 à 11h45 et de 13h15 à 13h30.

- *Quelles sorties de fin d'année sont prévues et quels en sont les besoins de financement ?*

Pour le moment, comme le budget alloué par l'AOSÉ a été épuisé et celui des transports de la mairie pour l'année civile consommé aux $\frac{3}{4}$, nous n'avons pas programmé de sorties de fin d'année.

- *Quelles problématiques récurrentes sont constatées (règles, conflits, attention...) et comment les conflits entre élèves sont-ils gérés ?*

Chaque enseignante est responsable de la gestion des conflits au sein de sa classe. Un travail a été mené autour des *messages clairs*, afin d'aider les élèves à exprimer leurs émotions et à résoudre les désaccords de manière apaisée.

Les familles sont informées lorsque la situation le nécessite, en fonction de la gravité des faits. Si besoin, la directrice peut intervenir en appui pour accompagner la résolution du conflit ou prendre des mesures adaptées.

Par ailleurs, un protocole de gestion de crise est mis en place pour les élèves à besoins particuliers, afin de garantir leur sécurité et celle du groupe.

En cas de soucis particuliers, toutes les enseignantes sont disponibles pour recevoir les parents qui le souhaitent.

- *Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les enseignantes cette année et quelles réponses ont pu y être apportées ?*

Il est constaté que certains élèves ne bénéficient pas d'un accompagnement suffisant à la maison pour revoir leurs leçons, apprendre leurs poésies ou mémoriser leurs tables. En cas de difficultés persistantes, une participation aux APC leur est proposée, en plus de l'aide en classe.

Par ailleurs, les messages transmis via l'application *Educartable* ne sont pas toujours consultés régulièrement, ce qui peut nuire au suivi de la scolarité, certaines informations n'étant pas connues de tous.

Enfin, le matériel scolaire courant (cartouches d'encre, colle, etc.) n'est pas toujours renouvelé dans des délais adaptés, ce qui peut gêner le bon déroulement des activités en classe. Les enseignantes sont alors contraintes de prêter leur matériel, qui est parfois détérioré par certains élèves.

- *Quels sont les besoins en petits matériels pédagogiques, notamment pour favoriser l'inclusion, en particulier dans le cadre du dispositif ULIS ?*

L'achat de casques anti-bruit, écrans de concentration, matériel de géométrie comme des règles crocodile ou de manipulation pour les mathématiques serait intéressant pour compléter celui de l'école.

- *Serait-il envisageable de prévoir, lors des prochains conseils d'école, un temps d'échange libre entre enseignants et représentants de parents d'élèves afin de favoriser des échanges constructifs ?*

Afin d'optimiser le temps consacré aux échanges lors du conseil d'école, il est demandé que les questions soient transmises en amont, au moins une semaine avant si possible. Cela permet d'y apporter des réponses précises et adaptées lors de la réunion.

Afin de permettre aux représentants de parents de recueillir les questions, remarques et préoccupations de tous les parents avant chaque conseil d'école, un message sera publié sur Educartable (avec questions ouvertes du type « Avez-vous des questions ou remarques ? » et thèmes possibles (cantine, sécurité, apprentissages, périscolaire, etc.) environ 2 semaines avant chaque conseil d'école.

Cela donnera la parole à tous les parents, permettra de prioriser les sujets importants, facilitera le travail des représentants et rendra les conseils d'école plus efficaces et représentatifs.

Conseil d'école clos à 19 h 50.

Prochain conseil d'école prévu mardi 23 juin 2026 à 17h45.

La directrice,
Yannick Pandin